

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE BOIS AND DESIGN

### TRES IMPORTANT

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») constituent le socle de la relation commerciale entre les Parties et régissent strictement et dans leur intégralité l'ensemble des ventes réalisées en France ou à l'étranger par la société BOIS AND DESIGN (ci-après « B&D »), Société A Responsabilité Limitée, au capital de 5.000 euros, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 538 905 662 et dont le siège social est situé 11 Chemin de Fontbonne - 33360 Camblanes-et-Meynac, représentée par Monsieur Xavier NADAU, ès-qualité de Gérant. La société B&D est spécialisée dans la fabrication d'agencements et de meubles de bureau et de magasin.

La société B&D et le Client sont ci-après individuellement dénommés une « Partie » et ensemble les « Parties ».

Toute Commande auprès de B&D implique de plein droit l'acceptation sans réserve de l'intégralité des présentes CGV. Elles excluent l'application de toutes conditions d'achat du Client, quelles que soient les clauses figurant sur les documents commerciaux de ce dernier, sauf dérogation préalable et expresse de B&D.

L'acceptation du Client est matérialisée par sa signature sur le Devis, auquel sont annexées les présentes CGV, précédée de la mention « Bon pour accord ». Cette démarche équivaut pour le Client à reconnaître qu'il a pris pleinement connaissance et qu'il approuve l'ensemble des conditions indiquées ci-après.

**Pour toutes les réclamations**, vous pouvez contacter B&D :

- Par email : [boisanddesign@gmail.com](mailto:boisanddesign@gmail.com)
- Par courrier : BOIS AND DESIGN, 11 Chemin de Fontbonne - 33360 Camblanes-et-Meynac
- Par téléphone : +336.83.65.09.06

### 1. Définitions

Chaque terme commençant par une majuscule dans les présentes CGV sont définis dans le présent article.

« Client » désigne toute personne physique ou morale, signataire d'un Devis, et agissant en tant que Client Consommateur ou Client Professionnel.

« Client Consommateur » désigne toute personne physique ou morale, signataire d'un Devis et agissant en tant que consommateur ou non-professionnel tels que définis par l'article liminaire du Code de la consommation.

« Client Professionnel » désigne toute personne physique ou morale, signataire d'un Devis et agissant en tant que professionnel tel que défini par l'article liminaire du Code de la consommation.

« CGV » désigne les présentes conditions générales de vente qui sont conclues entre le Client et la société B&D, qui encadrent les ventes de Produits et de Services réalisées par B&D.

« Commande » désigne tout achat par le Client d'un Produit ou d'un Service proposé à la vente par B&D et nécessitant un Devis.

« Devis » désigne le devis proposé par B&D à son Client et accepté par celui-ci en vue de la réalisation des Services et/ou de la vente des Produits.

« Données » désigne les Données du Client à savoir toute information et/ou donnée de toute nature, notamment les données transmises par le Client pour passer une Commande auprès de la société B&D :

- o Nom et prénom
- o Adresse postale
- o Numéro de téléphone
- o Adresse mail

« Produit » désigne l'ensemble des meubles et des agencements proposés à la vente par B&D.

« Projet » désigne le projet proposé au Client par B&D concernant les Produits et Services envisagés, validé par le Client et repris dans le Devis. Le Projet comprend des visuels et un plan en 3D et, le cas échéant, un plan technique.

« Service » désigne l'ensemble des services proposés par B&D liés à l'agencement de bureaux et magasins, à la création et la fabrication sur mesure de meubles et à l'installation desdits meubles dans le lieu choisi par le Client.

« Site Internet » désigne le site Interne accessible à l'URL <https://www.boisanddesign.com/> édité par la société B&D.

### 2. Objet

Les présentes CGV régissent les relations entre la société B&D et le Client relativement à la vente de tout Produit et de toute prestation de Services par B&D. Les présentes CGV constituent l'intégralité de l'accord entre B&D et le Client relativement à leur objet et remplacent tout accord antérieur ou concomitant, oral ou écrit.

### 3. Informations relatives aux CGV

Les CGV sont accessibles sur le Site Internet et peuvent être sauvegardées et/ou imprimées par le Client à des fins de conservation de celles-ci. Elles sont annexées à tout Devis. Ces CGV sont également systématiquement communiquées à tout Client qui en fait la demande.

Toute Commande implique l'acceptation pleine et entière par le Client des présentes CGV. L'acceptation du Client est matérialisée par sa signature sur le Devis, auquel sont annexées les présentes CGV, précédée de la mention « Bon pour accord ». Cette démarche équivaut pour le Client à reconnaître qu'il a pris pleinement connaissance et qu'il approuve l'ensemble des conditions indiquées ci-après.

Les présentes CGV entrent en vigueur à la date où le Devis est signé. Elles sont conclues pour la durée nécessaire à la fourniture des Produits ou la réalisation des Services jusqu'à l'extinction des garanties et obligations dues par B&D.

Les Services seront réputés réalisés et conformes aux attentes du Client Professionnel dès confirmation écrite sur tout support ou en l'absence de réserve ou réclamation émise par le Client Professionnel dans un délai de huit (8) jours à compter de la réalisation des Services.

Les CGV sont rédigées en français dans leur version originale qui seule fait foi et prévaut sur toute autre version.

### 4. Commande

Préalablement à la Commande et l'émission d'un Devis, le Client valide le Projet créé par B&D à partir des informations fournies par le Client, et permettant l'émission d'un devis.

Le Client est informé des caractéristiques essentielles des Produits et des Services via le Projet et le Devis.

Le Client peut passer des Commandes pour lesquelles le Devis mentionnera les Produits et Services fournis par B&D et le prix en euros TTC.

Les Devis établis par B&D sont valables pendant une durée d'un (1) mois à compter de leur établissement.

L'acceptation sans réserve du Devis par le Client vaut bon de Commande. Toute Commande est ferme et définitive à compter de la signature du Devis par le Client, précédée de la mention « *Bon pour accord* ».

Sauf accord exprès contraire et indemnisation par le Client des frais déjà engagés par B&D, aucune modification, suspension ou annulation d'une Commande n'est opposable à B&D à compter de la signature du Devis par le Client. B&D se réserve la possibilité de revoir le prix et les délais initialement proposés en conséquence.

B&D n'est liée par les engagements qui pourraient être pris par ses représentants ou employés que sous réserve d'une confirmation écrite et signée émanant d'elle-même, représentée par une personne dûment habilitée.

Afin de lutter contre la fraude, B&D se réserve le droit de demander au Client tout document nécessaire à la vérification de son identité, de sa forme sociale, de l'authenticité de son moyen de paiement et/ou de son domicile ou siège social.

Sous réserve d'en informer le Client concerné dans les plus brefs délais, B&D se réserve le droit de refuser toute Commande :

- pour des motifs légitimes et, plus particulièrement, si les quantités de Produits commandés sont anormalement élevées pour des acheteurs ayant la qualité de Client Consommateur ;
- si la Commande émane d'un Client n'ayant pas réglé en totalité une précédente Commande ou avec lequel un litige quelconque serait en cours ;
- si les Produits doivent être livrés ou les Services exécutés dans un autre pays que la France.

Tous Produits ou Services non prévus explicitement dans le Devis initial donneront lieu à la signature d'un nouveau devis signé du Client indiquant le prix, les conditions et, le cas échéant, la durée de la prolongation du délai d'exécution prévu par le Devis initial.

## 5. Réalisation des Services et livraison des Produits

B&D propose ses Services et livre ses Produits en France métropolitaine et au sein de l'Union européenne.

Les délais de livraison des Produits et d'exécution des Services sont mentionnés sur le Devis mais ne s'appliquent que sous réserve de la réception par B&D du Devis correspondant dûment signé, accompagné du paiement de l'acompte.

Pour le Client Consommateur, en l'absence d'indication de délai dans le Devis, les Produits seront livrés et les Services exécutés, trente (30) jours après la signature du Devis et le paiement de l'acompte.

Tout retard dans la livraison des Produits ou l'exécution des Services du fait du Client ou de ses préposés, et notamment dans la transmission par le Client de tout élément nécessaire à la réalisation de la mission de B&D, relève de la seule et entière responsabilité du Client.

Les Services sont réalisés conformément à la réglementation et aux règles de l'art en vigueur au jour de la réalisation de la prestation.

Si le Client Professionnel estime que les Produits livrés ou les Services exécutés ne sont pas conformes aux spécifications du Devis, il devra en avvertir B&D par lettre recommandée avec accusé de réception expédiée dans les huit (8) jours calendaires au plus tard à compter de la livraison, sous peine de perdre tout recours à l'encontre de B&D. Le Client devra fournir toute justification quant à la réalité des vices ou anomalies constatées.

A défaut de réserves ou réclamations ou en cas de non-respect des formalités et délais précités par le Client Professionnel, les Produits et Services seront réputés conformes au Devis, en quantité et qualité.

Tel que prévu à l'article L.138-4 du Code de la consommation, tout risque de perte ou d'endommagement des Produits est transféré au Client au moment où ce dernier ou un tiers désigné par lui prend physiquement possession des Produits.

B&D ne saurait être tenue pour responsable en cas de défaillance du Client dans l'exécution de ses obligations et qui entraînerait une absence de livraison du Produit ou d'exécution des Services commandés.

## 6. Conditions financières

### a. Prix

Les prix des Produits et Services sont affichés, de manière lisible et compréhensible, sur le Devis envoyé ou remis au Client par B&D.

Tous les prix s'entendent en euros hors taxes et emballage compris, les taxes étant supportées par le Client. Les taxes appliquées sont celles prévues par la réglementation en vigueur et, au cas où celle-ci serait modifiée, les variations de prix qui en résulteraient prendraient effet dès le jour de leur mise en application. Le prix TTC est indiqué sur le Devis et sur la facture correspondante.

### b. Modalités de paiement

Les Commandes imposent le versement d'un acompte dont le montant est précisé sur le Devis.

En cas d'annulation de la Commande par le Client après signature du Devis, pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure, l'acompte versé à la Commande sera de plein droit acquis à B&D et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement.

Toutes les factures sont envoyées soit à l'adresse postale soit à l'adresse électronique indiquée sur le Devis ou toute autre adresse que le Client peut communiquer à B&D. A ce titre, B&D se dégage de toute responsabilité si le Client fournit une adresse erronée qu'elle soit physique ou électronique.

B&D se réserve le droit de suspendre ou d'annuler toute exécution d'une Commande, quels que soient sa nature et son niveau d'exécution, en cas de défaut de paiement ou de paiement partiel de toute somme qui serait due par le Client, en cas d'incident de paiement, ou en cas de fraude ou tentative de fraude relative au paiement d'une Commande.

Le Client garantit à B&D qu'il dispose des autorisations nécessaires pour utiliser le mode de paiement qu'il aura choisi parmi ceux disponibles.

Tout paiement par compensation est exclu. Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé. Le Client ne pourra pas s'accorder un escompte de sa propre initiative.

Tous les paiements doivent être effectués en euros dans un délai de dix (10) jours à compter de la date d'émission de la facture ou de la demande d'acompte correspondante.

Si le Client ne paye pas à la date d'échéance de la facture, la facture pourra porter intérêt à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal français.

En outre, un montant fixe supplémentaire de 40 (quarante) euros sera automatiquement dû par le Client Professionnel comme indemnité forfaitaire pour les frais de recouvrement.

Le retard de paiement entraînera également, pour tous les Clients, l'exigibilité immédiate de la totalité des sommes dues à B&D par le Client, sans préjudice de toute autre action que B&D serait en droit d'intenter à ce titre à l'encontre du Client.

### c. Moyens de paiement

Les modes de paiement suivant peuvent être utilisés : carte bleue, virement bancaire ou chèque bancaire émis par une banque domiciliée en France.

La mise à encaissement du chèque est réalisée immédiatement.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes par B&D.

Les règlements reçus s'imputent sur la facture la plus ancienne.

## 7. Garanties

En application des dispositions législatives et réglementaires et sauf garantie contractuelle octroyée par B&D, les Commandes sont soumises à la garantie légale de conformité des articles L.217-4 et suivants du Code de la Consommation et à la garantie des vices cachés du Code civil, prévue aux articles 1641 et suivants.

En matière de garantie de conformité, et conformément aux articles L. 217-4 et suivants du Code de la consommation, le Client Consommateur ou non professionnel :

- bénéficie d'un délai de 2 ans à compter de la délivrance du bien pour agir ;
- peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L.217-9 du Code de la consommation ;

Les défauts de conformité qui apparaissent dans un délai de 24 mois à partir de la délivrance du bien sont présumés exister au moment de la délivrance, sauf preuve contraire.

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale éventuellement consentie.

Le Client peut décider de mettre en œuvre la garantie légale contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du Code civil. Dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du Code civil.

Conformément à l'article 1648 du Code civil, l'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

Toute garantie est exclue pour les dommages ou vices :

- résultant d'une usure normale

- en cas de détérioration provenant de négligences, défaut de surveillance ou d'entretien, et notamment :
  - o l'emploi de tout produit d'entretien non adapté au revêtement
  - o l'action excessive de la lumière naturelle ou artificielle
  - o un mauvais calage, réglage ou autres interventions réalisées par des personnes non agréées par B&D
  - o les détériorations provoquées intentionnellement par un utilisateur
- en cas d'une utilisation non conforme et notamment :
  - o surcharges intensives ou inhabituelles
- en cas de détérioration provenant d'un changement de destination
- en cas de causes extérieures : accidents domestiques, dégâts des eaux, incendies, tâches, brûlures, éraflures, animaux, etc.
- en cas d'utilisation dans des lieux publics ou professionnels, à moins que cela ne soit prévu par le Devis
- en cas de réparation ou modification effectuées à l'initiative du Client sans accord de B&D.

### 8. Responsabilité

Toute réclamation du Client Professionnel, pour être prise en considération, doit être effectuée par écrit dans un délai de 15 jours après l'achat des Produits ou l'exécution des Services, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Les informations nécessaires à l'exécution de la Commande devront répondre aux spécifications de B&D. Le Client est responsable de l'exactitude, la sincérité et la véracité des coordonnées qu'il fournit à B&D.

Préalablement à la signature du Devis, le Client valide le Projet élaboré par B&D selon les informations fournis par le Client. En aucun cas B&D ne saurait être tenu responsable d'éventuels erreurs ou oublis apparaissant sur le Projet après validation dudit Projet par le Client, matérialisé par la signature du Devis.

En outre, B&D ne pourra être reconnue responsable des dommages de toute nature qui pourraient résulter d'une mauvaise utilisation du Produit ou Service ou d'une adaptation ou modification effectuée à la seule initiative du Client.

A ce titre, le Client est seul responsable de l'utilisation et de l'exploitation qu'il fait du Produit ou Service commandé.

### 9. Résiliation

En cas de manquement par l'une des Parties à ses obligations non réparé dans un délai de quinze (15) jours à compter de la réception de la lettre recommandée avec accusé de réception notifiant le manquement, l'autre Partie pourra résilier immédiatement et de plein droit la Commande.

La résiliation interviendra sans préjudice de tout autre droit ou action dont la Partie victime de la défaillance pourrait se prévaloir à l'encontre de la Partie fautive.

En cas de résiliation de la Commande, le Client reste tenu du paiement de toutes les Commandes antérieures exécutées par B&D jusqu'à la date d'effet de la résiliation et plus généralement du paiement de toutes factures dues à B&D et restées impayées nonobstant la prise d'effet de la résiliation.

En cas de résiliation concernant les Services, le Client conservera le résultat des prestations exécutées jusqu'à la date de prise d'effet de la résiliation, sous réserve du paiement complet du prix desdites prestations. Par ailleurs, le Client ne pourra pas exiger le remboursement des Services exécutés à la date de la résiliation.

### 10. Rétractation

Le Client Consommateur bénéficie d'un droit de rétractation durant quatorze (14) jours à compter de la signature du Devis. Pour l'exercer, il suffit de découper (ou recopier) et renvoyer par lettre recommandée le document ci-dessous à BOIS AND DESIGN, 11 Chemin de Fontbonne - 33360 Camblanes-et-Meynac :

<p>Madame, Monsieur, Je soussigné(e) Nom/Prénom..... ..... Adresse d'exécution des services et/ou de livraison des produits ..... Déclare souhaiter renoncer à l'exécution des services et/ou à la livraison des produits commandés le ..... selon devis n° .....avant l'expiration du délai de rétractation dont je bénéficie en vertu de l'article L. 221-18 du Code de la consommation. En conséquence, je vous prie de me rembourser sans délai les sommes que je vous ai déjà versées ou de détruire le chèque que je vous ai adressé et / ou de ne pas prélever le montant de cette commande annulée, ainsi que de ne pas procéder à la livraison éventuellement prévue. Cordialement, Fait à ..... Le ..... Signature</p>
--

Le droit de rétractation ne peut pas être exercé pour les contrats de fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après l'accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation.

<p>Madame, Monsieur, Je soussigné(e) Nom/Prénom..... ..... Adresse d'exécution des services..... Je souhaite que l'exécution des services débute avant la fin du délai de rétractation de 14 jours et je déclare renoncer à mon droit de rétractation desdits services commandés le ..... selon devis n°..... Cordialement, Fait à ..... Le ..... Signature</p>
---

### 11. Réserve de propriété

En cas de défaut de paiement par le Client de tout ou partie du prix de la Commande, B&D se réserve, jusqu'au complet paiement, un droit de propriété sur les Produits. Tout acompte versé par le Client restera acquis à B&D, sans préjudice de toute autre action qu'il serait en droit d'intenter de ce fait à l'encontre du Client.

En cas de paiement échelonné, le défaut de paiement de l'une des échéances pourra entraîner la revendication par B&D des Produits. Le Client s'engage à informer immédiatement B&D de tout incident susceptible d'affecter la propriété des Produits.

### 12. Protection de la propriété intellectuelle et autres droits de B&D

Tous les droits de propriété intellectuelle et autres droits liés aux Produits et aux Services, y compris les droits d'auteur, les marques, les dessins et modèles, les droits sur les bases de données et le savoir-faire sont et restent la propriété exclusive de B&D et, pour les technologies ou biens sous licence, de leurs auteurs et/ou propriétaires.

### 13. Assurance

B&D déclare être titulaire d'une police d'assurance garantissant les conséquences pécuniaires de la mise en jeu de sa responsabilité délictuelle ou contractuelle susceptible d'être engagée dans le cadre des présentes CGV.

B&D en justifie au Client à tout moment à première demande de celui-ci.

#### 14. Données personnelles

B&D est responsable des traitements des données personnelles des Clients effectués en vue de l'exécution de la Commande.

B&D s'engage à protéger les données personnelles du Client dans le respect de sa politique de protection des données personnelles, de la Loi Informatique et Libertés et du Règlement général sur la protection des données (RGPD).

Les données personnelles concernées sont celles recueillies auprès du Client que B&D enregistre dans son fichier client et qui sont indispensables à la réalisation des Services ou la vente des Produits et au traitement de la relation contractuelle entre les Parties. Il s'agit principalement des données suivantes : nom, prénom, adresse postale, numéro de téléphone et adresse email.

Ces données personnelles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution des Commandes et des garanties éventuellement applicables. Elles seront également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et comptables.

Les données personnelles du Client ne sont accessibles qu'à B&D et ses employés ainsi qu'aux éventuels prestataires intervenant sur la réalisation des Services. Dans le cadre de la réalisation des Services, les éventuels prestataires n'ont qu'un accès limité aux données et ont l'obligation de les utiliser en conformité avec les dispositions de la législation applicable en matière de protection des données personnelles.

Les données personnelles sont traitées et hébergées en France.

Dans le cas, où elles seraient transférées en dehors de l'Espace Economique Européen dans des pays dont la législation applicable en matière de protection des données personnelles diffère de celle applicable au sein de l'Espace Economique Européen, ces transferts seraient effectués moyennant des garanties appropriées permettant d'assurer un niveau de protection suffisant de la vie privée et des droits fondamentaux, notamment la signature des clauses contractuelles types adoptées par la commission européenne.

Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime, droits qu'il peut exercer en s'adressant au responsable de traitement à l'adresse email suivante : [boisanddesign@gmail.com](mailto:boisanddesign@gmail.com).

En cas de contestation concernant la manière dont B&D collecte et traite vos données personnelles, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL via le lien suivant : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes/> ou, si vous résidez dans un autre pays de l'Union européenne, auprès de l'autorité de contrôle de votre lieu de résidence habituelle.

#### 15. Référence

Le Client autorise expressément B&D à présenter sur différents supports les Produits et Services réalisés pour le Client dans le cadre de ses démarches de prospection commerciale, de communication externe et de publicité. Les photographies de ces Produits et Services pourront notamment être mises en avant sur le Site Internet et dans les documents commerciaux de B&D.

Le Client autorise expressément B&D à communiquer à des tiers, dans le cadre de ses démarches de prospection commerciale et sur son Site Internet, l'identité du Client.

#### 16. Modification

B&D peut modifier à tout moment les présentes CGV, notamment pour se conformer à une disposition légale.

En cas de modification, les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de la Commande.

#### 17. Recours au médiateur de la consommation

Conformément à l'article L.612-1 du Code de la consommation, le Client Consommateur « a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel. A cet effet, le professionnel garantit au consommateur le recours effectif à un dispositif de médiation de la consommation ».

En cas de litige avec B&D, le Client peut contacter le médiateur et déposer sa réclamation :

- Par courrier à l'adresse : CNPM MÉDIATION CONSOMMATION - 27, Avenue de la Libération – 42400 SAINT CHAMOND
- Via le site Internet accessible à l'adresse : <https://www.cnpm-mediation-consommation.eu/>

#### 18. Droit applicable et litige

Les présentes CGV, ainsi que l'ensemble des rapports contractuels qui pourraient en découler sont soumis au droit français.

Dans l'hypothèse où un litige surviendrait entre le Client et B&D, les Parties s'engagent à rechercher une solution amiable, prenant en compte les intérêts de chacune d'elles avant d'engager toute action judiciaire.

A défaut, les Tribunaux du ressort de la Cour d'Appel de Bordeaux seront seuls compétents, sous réserve d'une attribution de compétence spécifique découlant d'un texte de loi ou réglementaire particulier.

#### 19. Dernières stipulations

##### a. Séparabilité

Si un ou plusieurs mot(s), phrase(s), article(s), des présentes CGV sont tenues pour non valides, ou nulles, ou inopérantes, ou réputées non-écrites ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision de justice, alors, les autres mots de la phrase concernée, les autres phrases de l'article concerné et de manière générale, les stipulations restantes des CGV garderont toute leur force et portée.

##### b. Evènement de Force Majeure

Les Parties ne sauraient être tenues pour responsables d'un manquement dont la cause résiderait dans des circonstances indépendantes de leur volonté présentant les caractéristiques de la force majeure telles que définies par le Code civil et la jurisprudence des Cours et des Tribunaux français.

La survenance d'un cas de force majeure suspend l'exécution de la Commande, à l'exception de l'obligation pour le Client de payer les sommes dues jusqu'au jour de la survenance du cas de force majeure.

Si un cas de force majeure se poursuit au-delà d'une durée de trente (30) jours, la Commande pourra être résiliée immédiatement et de plein droit, sans formalité judiciaire, par l'une ou l'autre des Parties, moyennant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

##### c. Titre

En cas de difficultés d'interprétation résultant d'une contradiction entre l'un quelconque des titres figurant en tête d'un article et le contenu d'un ou plusieurs articles, les titres concernés seront considérés inexistantes.

##### d. Tolérance

Chaque Partie reconnaît que le fait pour une autre Partie de tolérer une situation n'a pas pour effet de lui accorder des droits acquis.

En outre, ladite tolérance ne peut être interprétée comme une renonciation à faire valoir les droits en cause.

##### e. Confidentialité

Chacune des Parties s'engage à mettre en œuvre les moyens appropriés pour garder le secret le plus absolu sur les informations désignées comme confidentielles par l'autre Partie, et auxquelles elle aurait eu accès à l'occasion de l'exécution de la Commande.

Chacune des Parties s'engage à faire respecter cette obligation par ses salariés, dirigeants, mandataires sociaux, société mère, filiales et sous-traitants éventuels ou tout préposé.

L'obligation de confidentialité continuera pendant une durée de trois (3) ans après l'exécution de la Commande. Elle deviendra caduque si l'information tombe dans le domaine public en dehors de toute intervention de la Partie qui aura reçu l'information.